



Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade  
200, rue Principale  
Sainte-Anne-de-la-Pérade (Québec) G0X 2J0  
Site internet : sainteannedelaperade.net  
municipalite@sainteannedelaperade.net

Le 15 octobre 2008

## PROGRAMME «SAINE GESTION DES EAUX USÉES»

Suite à la mise en place du Programme de la saine gestion des eaux usées (installations septiques) sur son territoire, la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade vous convie à une soirée-conférence sur le Règlement Q-2, r.8 (Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées), sur les différents systèmes septiques et sur les nouvelles technologies qui aura lieu le

**LUNDI 20 OCTOBRE 2008, au Centre  
Communautaire Charles-Henri Lapointe,  
100, rue de la Fabrique à 19 H 30.**

Le conférencier pourra répondre à toutes vos interrogations relativement au choix d'un système septique, à l'implantation de celui-ci, à l'entretien, à la vidange et à la conformité. Monsieur Paul Roy, technologue, réservera du temps pour répondre à toutes vos questions.

Nous espérons que ceux qui n'ont pas d'installation septique ou que la fosse septique n'est pas conforme seront présents.

**N.B. Date limite pour se conformer au règlement :  
travaux complétés au plus tard le 30 novembre  
2010.**

## ENTRETIEN DU RÉSEAU D'AQUEDUC



Semaine du 26 octobre et 2 novembre, la municipalité procédera au rinçage de ses bornes fontaines dans le cadre de son programme d'entretien du réseau d'aqueduc. Une baisse de pression ainsi qu'une légère coloration (rouge) de l'eau pourront être observées au cours des travaux. Quoique sans danger, nous vous demandons de vérifier si l'eau présente une coloration avant de l'utiliser. Si elle devient colorée, assurez-vous de laisser couler l'eau froide jusqu'au retour d'une eau claire.

**Exceptionnellement, le réseau de Batiscan ne sera pas drainé** puisque des travaux ont été effectués dans la municipalité de Batiscan, ce qui a occasionné un drainage non prévu et les citoyens de ce réseau ont eu à subir des inconvénients (eau sale); donc ce réseau est drainé et nous nous excusons pour ces inconvénients.

## Collecte des déchets encombrants (volumineux) - 20 octobre 2008 -



Nous vous informons que la cueillette des déchets solides et volumineux s'effectuera le 20 octobre 2008, simultanément à la collecte régulière des ordures ménagères.

Tout ce qui meuble une résidence mais qui ne peut être mis dans le bac. Sont également compris : poêle, tapis et couvre-planchers (roulés), piscines hors terre, filtres (vides) et pompe de piscine, les réservoirs (vides) d'au maximum 1 100 litres (250 gallons) et non contaminés, branches d'arbres (3 pieds et moins attachées, maximum de 3 paquets), accessoires électriques ou au gaz, les meubles et les accessoires de jardins.

Les items suivants ne sont pas acceptés : réfrigérateurs, congélateurs et autres appareils de réfrigération (en vertu de la réglementation provinciale, ces appareils doivent être vidangés de leurs halocarbures à l'aide de l'équipement approprié avant d'être démantelés ou éliminés - **APPORTEZ-LES À L'ÉCO-CENTRE** ! Ils seront vidangés de façon sécuritaire avant d'être expédiés à un recycleur), carcasses d'automobiles, matériaux de construction ou de rénovation (ex. : fenêtres, portes, bains, armoires, toilettes), clôtures, bois, souches d'arbre, ainsi que tout liquide (ex. : peinture, gaz et autre). Suite au programme de Recyc-Québec, aucun pneu n'est admis (cueillette de porte à porte par les employés de la municipalité, le 24 novembre prochain). Tous les articles énumérés ci-dessus peuvent être transportés à l'éco-centre de Champlain (295, route Sainte-Marie).

Les déchets volumineux doivent être placés au sol et non dans des remorques et ce, distinctement des ordures ménagères. De plus, ceux-ci doivent être déposés au chemin la veille.

Conformément à la Loi de la qualité de l'environnement, les objets devront être empilés de façon ordonnée ou liés en paquet pour éviter leur éparpillement et faciliter leur enlèvement.

Déposer les petits déchets tels que chaudron, grille-pain, etc., dans le bac ou dans des sacs verts car ceux-ci seront ramassés avec la collecte régulière.

## Économisez de l'énergie et contribuez à l'amélioration du parc de l'aréna



Grâce à la nouvelle campagne Hydro-Québec, pour promouvoir son programme *Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER*, vous pouvez faire d'une pierre deux coups : réaliser des économies d'énergie et contribuer à un projet collectif pour l'ensemble de notre communauté.

Ce programme est un service gratuit permettant aux citoyens de connaître leur consommation d'énergie en remplissant un questionnaire. En échange, chaque foyer reçoit un rapport personnalisé lui recommandant des mesures concrètes pour réduire sa consommation d'énergie.

### Comment participer?

Dans le cadre de cette campagne, Hydro-Québec remettra à chaque municipalité participante un montant de 35 \$ ou 30 \$ (selon que le questionnaire a été rempli en ligne ou sur papier) pour chaque rapport de recommandations émis. Plus il y a de rapports émis, plus le montant sera élevé. À Sainte-Anne-de-la-Pérade on estime pouvoir convaincre au moins le tiers de nos clients admissibles\*. Si l'on réussit, on obtiendrait un montant de 6 331 \$ pour notre projet. Rien ne nous empêche de viser plus haut! Le conseil a décidé d'utiliser ce montant pour l'amélioration du parc de l'aréna qui est un endroit rassembleur situé à proximité des installations de loisirs (terrain de baseball et de balle molle, piscine publique, centre récréatif, terrain de soccer et aréna). Afin de rendre le parc plus accessible à l'ensemble de la population, la municipalité aimerait procéder à l'aménagement du site (réfection du carré de sable, aménagement paysager) et à l'achat d'équipement (bancs de parc et tables de pique-nique) visant l'amélioration du parc de l'aréna. De plus, la structure des jeux présente sera démolie et remplacée par une nouvelle structure destinée aux enfants. La municipalité a budgétisé un montant supérieur à celui qui est proposé par le projet du diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER.

La municipalité s'engage à chercher d'autres sources de financement nécessaires pour compléter le montant qui sera reçu pour la réalisation du projet.

Si vous avez accès à Internet, vous pouvez dès maintenant remplir votre questionnaire en ligne ([www.courantcollectif.com](http://www.courantcollectif.com)). Sinon, Hydro-Québec vous en postera un exemplaire dans quelques semaines. Gardez-le précieusement pour pouvoir le remplir dès que vous en aurez le temps.

Si vous éprouvez des difficultés, des bénévoles peuvent vous aider. Veuillez contacter : Lorraine Boisjoly (418-325-2068), Monique Cinq-Mars (418-325-2965), Thérèse Deschênes (418-325-2512), Carmen Douville (418-325-3514), Simone Garneau (418-325-2442), Louise Gendron (418-325-3427), Lise Germain (418-325-3427), Jocelyne Juneau (418-325-2986), Pierrette Laterreur (418-325-3003), Solange Rivard (418-325-3006). En tout temps, vous pouvez aussi appeler le 1 800 ENERGIE pour obtenir des informations sur le questionnaire, le programme ou la campagne.

Vous avez déjà rempli le questionnaire? Vous pouvez contribuer en encourageant vos amis, vos parents, vos voisins à le faire aussi, pour eux, pour notre communauté et pour l'environnement.

**Hâtez-vous !** \* Cette offre est valide jusqu'au 3 novembre 2008 inclusivement.

### On compte sur vous!



Suivez le courant collectif.  
Le Diagnostic résidentiel, ça rapporte à tous!

\* Pour être admissible, le citoyen doit être titulaire d'un abonnement pour usage domestique auprès d'Hydro-Québec depuis au moins un an et ne pas avoir déjà rempli le questionnaire du Diagnostic résidentiel pour la résidence visée.

## Cueillette et transport des matières résiduelles (ordures ménagères)

### RAPPEL

Prochaine cueillette à compter du 20 octobre aux deux semaines.

La cueillette et le transport des matières résiduelles de porte à porte pour les chemins des îles se terminait le 6 octobre.

### DÎNER SPAGHETTI



Au profil de la Fondation Foyer de La Pérade inc.

Dimanche 2 novembre 2008, à midi  
Centre communautaire Charles-Henri Lapointe

Coût : 12 \$

Bienvenue à tous!